

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale. Nous commencerons la publication de ces leçons dans notre numéro du 1er Mai prochain.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon. Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, there will be published, every day, in the columns of the Bee a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall begin that publication on the first of May. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mme Gustave Pitard à Mme Micheal Carrick, lot Jefferson Davis Parkway, Canal, Clark et Cleveland, \$2900. — Legier.

Edward Pfeffer à Mutual Bldg & Homestead Assn, lot Felicity, Constance, Magazine et Richard, \$1100. — Rebentisch.

Acquéreur à Mme Edward Pfeffer, la même propriété, \$1400. — Rebentisch.

Samuel E. Sutter à Southern Motor Car Co., le bail du Garage No. 1035-7-9 Carondelet, pour un an à \$12 par mois.

Succession Jean Marie Laporte à Jean M. Sabathier, lot St. Philip, Dumaine, Galvez et Miro, \$1675. — Ory.

Lakeview Land-Co., à Geo Keller, 2 lots Louisville, Bienville, Filmore et Twiggs, \$500. — Murphy.

N. O. Land Co. à Mlle Adelia Murphy, 1/2 5 lots Harrison, Anthony, Brags et St. Peter, \$900. — Salvador La Rosa à Northeastern Realty Co., Ltd., bail de la propriété No. 4139 rue Canal, coin David, pour un an à \$85 par mois.

Mme Wm. J. Germann à Mme Caspar Amrhein, porteur St. Anthony, Bourbon, St. Claude et Rampart \$800. — Walshe.

Geo. J. Wagenpfeil à Jos Kiefer, lot St. Roch, Chartres, Spain et Royal, \$500. — Hebel.

Gentilly Terrace Co., à Michel Zilberman, 2 lots, Painters, Lombard, Arts et Gentilly; 2 lots Bacich, Lombard, Lafayette et Gentilly, \$3000.

John R. Blakely à Mlle Alice Muller, 2 lots Painters, Arts, Lombard et Gentilly Boulevard, \$750. — Weiss.

Mlle Angeline LeGros à Mme Micheal Frederick, portion Marigny, Urquhart, Marais et Mandeville, \$400. — Legier.

Micheal F. Carrano à Wm. E. Voisin, portion Kerlerec, Columbus, Claiborne et Derbigny, \$1568. — Meunier.

Andry Realty Co., Ltd à Joseph A. Dolpach, Sr., lot Andry, Egania, Industry et Agriculture, \$75.

Adolph Wahl à Ideal Savings & Homestead Assn., 2 lots Nelson, DeArmas, Newton et Farragut, \$600. — Renaudin.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$600. — Renaudin.

Mme Daniel R. Kennedy à Acme Homestead Assn., lot Opelousas, Stidell, Elmira et Pacific \$1000. — Legier.

Acquéreur au Vendeur, la même propriété, aussi un lot Belle-ville, Elmira, Evelina et Eliza, \$3600. — Legier.

Beta Building Co à Suburban Bldg and Loan Assn., lot Audubon, Magnolia, Freret et Broad-

way, \$8000. — Loomis. Acquéreur à Frank L. Barker, la même propriété, \$5000. — Loomis.

Joseph Schilkofsky à German American Homestead, lot La. Ave., Delachaise, Freret et Robertson, \$2900. — Meunier.

Acquéreur à Mme Philip Lemure, la même propriété, \$2800. — Meunier.

Julius Schwabe à Mme Margaret Tobony, portion Annunciation, Soniat, Dufossat et Tchou-pitoulas \$650. — Simeon.

Jacob Verburg à John J. Mason, lot Annunciation, Laurel, Calhoun et Audubon Park, portion dans le même lot \$1900. — Fletchinger.

Mme Omer Villers et als. à Eureka Homestead Society, portion, La. Ave., Prytania, Coliseum et Tolédano, \$7500. — Benedict.

Julius Schwabe à Ferdinand Seebold, portion Soniat, Annunciation, Tchou-pitoulas et Dufossat, \$1850. — Simeon.

Hippolite Mart à Edward G. Zahn portion Claiborne, Hodge, Calhoun et Foucher terrain, \$1200. — Ory.

Meyer Blumenthal à Aaron Jacobs, portion Peniston, Rampart, Saratoga et Amelia \$7500. — Guilbault.

Chas. A. Geier à Frank Hady, bai de 4 lots coin Fern et Spruce, pour 9 ans et 6 mois à \$20 par mois.

La m'me au même, privilège d'acheter ces 4 lots dans neuf ans et 6 mois \$3806.25.

Mme Aristide E. P. Albert à Citizens Homestead Assn., lot Zimple, Burdette, Fern et Oak, \$2000. — Manion.

Acquéreur à Mme Philip L. Nickolaus, la même propriété, \$2000. — Manion.

Guiseppi et Antonino Guardalabene à Leonard Guardalabene 1-3 intérêt etc., dans 26 lots Dublin, Dante, Forehey et Olean-dor \$1000. — Rossi.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Le hypothèques suivantes ont été enregistrées: Veuve Aug. Heitkamp à L. C. Vacher, \$1700, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Telemachus, Banks, Palmyra et Cortez — Stafford.

Isidore Singer à Frank B. Twomey, \$3600, 3 billets, 7 pour cent, 2 lots La. Ave., Delachaise, Clara et Willow — Dreyfous.

Mme Edwin J. Rovira à F. D. Charbonnet, Jr., \$1200, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion Miro, Laharpe, Galvez et Columbus — Charbonnet.

Samuel Michel à Walter S. Lewis, \$2500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Esplanade, Decatur, Frenchmen Elysian fields, et N. Peters — Gensler, Jr.

Charles Moreau à E. P. Cousin, \$1440, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, un certain pavillon sur le lac Pontchartrain, — Benedict.

Frank E. Bernard à John J. McCloskey \$5000, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, 3 lots Magazine, Philip, Camp et Jackson Ave. — Cousin.

Wm. J. Coleman Jr., Agent de Andrew Bernard Carr à Frank W. Magne, \$1000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Perdido, Johnson, Galvez, et Poydras — Walshe.

Mlle Isabelle Danziger à Frank B. Twomey, \$700, 2 billets, 1 an, 7 pour cent, 2 lots Liberty, Soniat, Robert et Howard, — Dreyfous.

Julius D. Tschopik à Frank B. Twomey, \$7400, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, portion 6me, 7me, Prytania et St. Charles — Dreyfous.

Felice Giglio à Alfred Plaiance, \$2000, lot First, Fulton, 2me et Division, re-inscription — Grima.

Gustave Gust vs. John A. A. Schuler, saisie et vente du lot Mandeville, Marigny, Urquhart et Villere, \$1100.

DROITS ET PRIVILEGES.

Anthony Usner à Delta Lumbar Co., \$189.96, matériaux sur la propriété de Peter Tranchina, 1036 Jackson Ave. — Henriques.

Metropolitan Bldg Co., à J. Joachim Electrical Co. Inc., \$65.70 matériaux et main d'œuvre sur la propriété de M. Perry 912 rue Broadway — Dreyfus.

Anthony M. Usner à George H. Haindel, Jr., \$180 matériaux sur la propriété de Peter Tranchina, 1036 Jackson Ave. — Watt.

VENTES A CREDIT.

Citizens Homestead à Philip L. Nicholaus, lot Zimple, Burdette, Fern et Oak \$2000 hypothèque — Manion.

Mutual B. & H. Assn. à Milton Ein Schaefer, lot Camp, Magazine et Ninth, \$695 argent, \$700 hypothèque. — Rebentisch.

Jno. B. Esnard à Albert Kossman, lot St. Claude, Rampart, Bourbon et St. Anthony, \$333.34 argent, \$666.66 hypothèque. — Theard.

Ideal Savings & Homst. Assn. à Adolph Wahl, 2 lots Nelson, DeArmas, Newton et Farragut \$600 hypothèque — Renaudin.

German American Hmst à Veuve Philip Lemure, lot La. Ave., Freret, Delachaise et S. Robertson, \$2800 hypothèque — Meunier.

Emma Anquillard à John G. Plueger, lot Laharpe, Columbus, Robertson et Claiborne, \$900 argent, \$500 hypothèque — Lautenschlaeger.

Il n'y a qu'un seul "BROMO QUININE" c'est le BROMO QUININE LAXATIF. Cherchez la signature de E. W. GROVE. Guérison d'un rhume en un jour et de la grippe en deux jours.

EMPRUNT INDUSTRIEL Cinq pour cent or 1914 du Gouvernement de la République Chinoise.

Correspondance Spéciale de l'Abelle.

La Banque Industrielle de Chine, le Crédit-Français, la Société Centrale des Banques de Province, procèdent à l'heure actuelle à l'émission d'un emprunt de 150 millions de francs du gouvernement de la République Chinoise, destiné à permettre la construction du port de Pougou, localité située sur le Yang-Tsé, en face de Nankin, la capitale du Sud de la Chine. En dehors du port de Pougou, l'emprunt doit servir à exécuter des travaux d'utilité publique dans la ville de Peking.

En dehors du gage constitué par l'hypothèque de premier rang sur le port à créer avec le matériel, les dépendances, les produits, le gouvernement Chinois accorde un privilège de premier rang sur le revenu des impôts sur l'alcool, dans les provinces situées au nord du fleuve Yang-Tsé; le revenu de cet impôt s'élève à 4 millions de taëls, soit environ 14 millions de francs.

Rappelons que les obligations de 500 francs sont offertes à 471 fr.25 payables 100 francs en souscrivant et 371 fr.25 à la répartition qui aura lieu après le 1er avril.

Aux taux d'émission, le titre rapporte du 5, 30 pour cent, ce qui est un rendement fort attrayant, étant donnée la fa sécurité dont jouit l'emprunt.

Le téléphone Alger-Tunis.

Correspondance Spéciale de l'Abelle. Tunis, 16 avril. — La Direction de l'Office Postal Tunisien (O.P.T.) maintient au Crédit nécessaire à la construction de la ligne téléphonique destinée à assurer la communication de la Régence avec l'Algérie.

Depuis quelques semaines, les équipes travaillent à la pose des poteaux qui seront espacés de soixante mètres et les fils placés sur des supports métalliques, afin de donner aux communications une transmission parfaite.

Les travaux sont poussés très activement et ils seront terminés, selon toute probabilité, avant la période des chaleurs, en ce qui concerne la pose des poteaux. La Direction de l'Office Postal espère que la nouvelle ligne pourra fonctionner vers le mois de septembre prochain.

Les Algériens et les Tunisiens verront avec grande satisfaction disparaître les graves inconvénients, contre lesquels ils n'ont

cessé de s'élever, qui résultaient du manque de communications téléphoniques entre les deux pays.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur Améliorée du Troisième District portant le numéro municipal 1907 rue France Enclosure Claiborne dans l'Etat des rues Derbigny et Lessope.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Michael Schmidt. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 10781 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 Avril 1914, à midi la propriété suivante:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le troisième lot de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Claiborne. No. 729 borné par les rues Claiborne, Derbigny, France et Lessope, désigné, comme lots 1 et 2 sur un croquis dressé par G. H. Lewis voyer daté du 20 mai, 1901 joint à un acte passé devant John Wait, notaire le 5 juillet 1902, suivant lequel dit croquis les dits lots mesurent en mesure américaine comme suit: Lot No. 1. Un forme le coin des rues France et Claiborne et mesure trente et un pieds, deux pouces, et trois lignes de face à la rue France sur un profond de cent huit pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne. Lot No. 2. Deux mesure trente et un pieds dix pouces et six lignes de face à la rue France et une ligne de profondeur entre lignes parallèles dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans. SETHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse. mars 29-31-27 avril 3-9-17-23-25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et améliorée dans le Premier District portant les numéros municipaux 722 et 724 rue Lopez, entre Gravier et Perdido. Greater New Orleans Homestead Association vs. Michael Schmidt et Robert épouse de Barney Carter et Barney Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 10784 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 Avril 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, voles, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat No. 631, borné par les rues Lopez, Gravier, Perdido et Perdido, et désigné par le No. 19 sur un plan dressé par D. M. Brozman, D. C. S., en date du premier Avril 1903, annexé à un acte de vente passé devant A. G. La Prie, notaire, le 30 Juin, 1909, et d'après le dit plan ce lot mesure trente pieds de face sur la rue Lopez, par cent deux pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, savoir dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP, Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans. HENRY MOONEY, avocat pour la demanderesse. mars 29-29-27-25 avril 3-9-17-24-29-30

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M. Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix.

Appât sur les lieux à Shell Beach.

Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.